Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 76 (1940)

Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIe ANNÉE — No 22 1er JUIN 1940

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Places au concours.* — *Instruction civique pour jeunes filles.* — *Remue-ménage.* — *Société vaudoise de travail manuel.* — GENÈVE : U. I. P. G. — DAMES : *A propos des allocations familiales.* — NEUCHATEL : *Dans les sections.* — INFORMATIONS : *Communiqués.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Ad. F. : *Science et applications.* — Ed. VITTOZ : *Comme nous écrivons.* — INFORMATIONS : *Au peuple suisse.* — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Lausanne. — 3 institutrices, 2 maîtresses enfantines.
Rolle : Maîtresse ménagère (7 juin).

INSTRUCTION CIVIQUE POUR JEUNES FILLES

C'est en 1938, donc il y a deux ans, que le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud a décidé d'inscrire l'instruction civique au programme pour classes de filles du degré supérieur primaire. Programme calqué sur celui des garçons sauf à le simplifier et à y consacrer moins de temps.

Elèves de 12 ans : Autorités communales.
» » 13 ans : » cantonales.
» » 14 ans : » fédérales.

Viennent s'y insérer quelques notions de droit civil : bourgeoisie, état-civil. Pas de manuel pour jeunes filles pour l'instant, une brochure adéquate étant à l'heure actuelle en préparation.

Ce n'est pas en deux ans que l'on peut se rendre compte, dans une classe, du résultat obtenu par l'introduction d'une branche nouvelle dans le lacis du programme. Mais il est permis d'extérioriser les réflexions faites à ce sujet par maître et élèves.

En 1re année, le sujet *Autorités communales* ne présente pas de difficultés. Les uns et les autres nous sommes dans une « commune », bourgeois d'une commune et connaissons peu ou prou les membres et les rouages de l'administration. Nous nous mouvons, maître et élèves, dans le concret. Aussi n'est-il pas difficile d'y intéresser les fillettes ; toutes sont allées une fois à l'Hôtel-de-Ville, au bureau d'Etat-civil, à la Police, et toutes savent ce que représente une feuille d'impôt.

Les choses se compliquent en 2e année. Il s'agit d'*Autorités cantonales* et seules les classes de Lausanne sont sur place pour monter à la Cité voir les Bâtiments publics cantonaux et se rendre compte de leur destination. Les données concernant les élections sont singulièrement dénuées d'intérêt : on me dira qu'il faut « voter en classe ». Bien ! mais tout le rouage administratif électoral se complique d'un vocabulaire *ad hoc* qui fait vite bâiller les futures citoyennes actives de 13 ans ; suffrage, scrutin de liste, majorité absolue et relative... Passons. Il faut se rabattre, pour avoir un peu plus de chance de se faire comprendre, sur les attributions du Conseil d'Etat. Là les sujets revivent : Ecoles, Hospices cantonaux, gendarmerie, assurance-incendie et grêle sont choses connues. Et si, au bout de l'année, lors d'une interrogation écrite, les attributions de nos sept Sages se trouvent légèrement interverties par des mémoires peu fidèles, le pays n'aura tout de même pas à en souffrir !

Et nous voici en 3e année avec le vaste sujet intitulé : *Autorités fédérales*. Là je crois que nous pénétrons en plein dans l'histoire proprement dite, et nous n'avons qu'à suivre pas à pas notre 19e siècle : Constitution helvétique portant en elle les Droits de l'homme, Acte de médiation, Pacte de 1815, Constitution de 1848 pour arriver à celle de 1874 qui nous régit encore à l'heure actuelle. Ce sont là aussi des notions bien abstraites qui dépassent souvent les capacités d'entendement et de réflexion de nos classes dites avancées, et à plus forte raison, les facultés de nos élèves de classe B.

Aussi faut-il en revenir à l'idée développée dernièrement dans l'*Educateur* par un collègue de Genève à propos de l'Education dite nationale. Toutes les fois que nous sentons en nous une lacune, soit au point de vue intellectuel soit au moral, nous nous empressons de vouloir combler cette lacune en agissant sur les jeunes qui nous entourent. — Education nationale ? Instruction civique à l'école pour garçons et filles ? — Oui, à la condition de se souvenir que nous avons devant nous des cervelles certainement extensibles, mais pas à l'infini, et que le « peu mais bien » est un adage à réinscrire sur le fronton de chaque collège et à méditer chaque matin. L. Cz

REMUE-MÉNAGE

La nouvelle mobilisation, décrétée après l'invasion de la Belgique et des Pays-Bas, a eu pour conséquences de bouleverser de fond en comble ce qui était resté debout cet hiver des classes de l'enseignement primaire. Les maîtres maintenus à leur poste voient leurs effectifs augmentés, disloqués, envoyés aux quatre vents pour passer les locaux à la troupe, et les jeunes remplaçantes aux prises avec une meute qu'excitent événements et changements, n'ont pas tâche facile.

Notre pauvre vieux collège abrite maintenant toute une organisation « dapistes » qui y dorment, mangent, s'exercent, musent à l'ombre des tilleuls. Les classes de fillettes restées à l'étage travaillent tant bien que mal, prêtent l'oreille aux bruits insolites de la cour par les fenêtres ouvertes, et ont à la récréation un nouvel élément de distraction : ces hommes qui sont occupés à des travaux de défense dans une technique qui nous échappe.

Ils ont un uniforme bleu nuit égayé par le brassard jaune vif, un bonnet de police léger rejeté de côté ou cabossé à plaisir ; ils ont coupé on ne sait où du buis et du sapin pour mettre au portrait de leur général fixé à la paroi un cadre digne de lui ; ils montent la garde à la porte et demandent à l'institutrice qui arrive et a franchi ce seuil tous les jours depuis des années : —Madame, où allez-vous ? — A l'école. — Ah ! moi, vous savez, je vous connais pas. — Moi, non plus...

Ils vont construire maintenant un abri, et ce travail nouveau a nécessité l'abatage de deux arbres de la cour, que l'on ébranche et que l'on scie. La misère de ce pauvre monde : abattre un arbre jeune et plein de sève vous attriste, et au loin, pas très loin, tant de jeunes hommes tombent sous le fer que d'autres hommes ont forgé...

Et, pendant que les événements se déroulent et se précipitent, nous devons tout de même instruire nos élèves, éviter qu'ils aient peur, reprendre courage devant leur jeunesse, car c'est leur vie qui se prépare et qui se fera, belle ou laide, sur les ruines de la mêlée.

Notre vieux collège a grand besoin de réparations. Les sous nécessaires n'ont pu être trouvés ces dernières années, dans l'époque dite de crise. Et pourtant, ces quelques milliers de francs, c'est une bagatelle à côté des sommes folles avec lesquelles on jongle pour l'armement. Vieux collège, fais ton devoir, abrite l'école et la troupe et attends patiemment : tes murs se couvriront de teintes neuves quand l'orage aura passé... L. Cz.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORMES SCOLAIRES

Assemblée de printemps.

Cette année, c'est au collège des Croix-Rouges, à Lausanne, le samedi 27 avril, que les membres de cette société et ceux que son activité intéresse ont été conviés. A cause des dernières mises sur pied, la partie administrative avec renouvellement du comité, qui était prévue pour ce printemps, est renvoyée à des jours plus propices, en juin ou en septembre.

L'assemblée est ouverte par le président, M. J. Chappuis, qui salue quelques personnalités présentes, donne les raisons qui ont motivé la

suppression de la partie administrative et passe la parole à M. F. Rostan, maître primaire supérieur à Lausanne.

M. Rostan présente : « Une expérience pédagogique ; quelques résultats au sujet des fiches scolaires ». Comme il a eu l'occasion à deux reprises déjà d'entretenir l'assemblée de cette question, M. R. ne revient pas sur la préparation des fiches, mais communique à l'auditoire ses dernières expériences et les constatations suggérées par leur emploi régulier dans son enseignement. Il s'en tient à trois sortes de fiches correspondant aux divers degrés de développement, de tempérament qu'on rencontre chez les élèves d'une même classe.

Pour ceux qui ont de la peine, qui n'arrivent pas à suivre à la même allure que leurs camarades, M. Rostan emploie un premier groupe de fiches qu'il appelle fiches de récupération ou mieux encore fiches de dépannage, qui permettent aux élèves de combler les déficits. Elles offrent aussi au maître un excellent moyen de contrôle sur le savoir de chaque élève.

Dans toutes les classes on trouve quelques élèves intelligents, à l'esprit vif, avec lesquels il est inutile de répéter les exercices nécessaires à leurs camarades. C'est pour eux que le maître prépare les fiches de développement qui présentent plus de difficultés et vont plus à fond dans le sujet traité.

Enfin à toute la classe, s'adressent les fiches de recherches qui touchent à tous les domaines et pour lesquelles les enfants peuvent puiser à toutes les sources possibles d'information : observation, ouvrages spéciaux, enquêtes auprès de personnes compétentes, réflexion, effort personnel guidé par le maître. M. Rostan a tenté là une expérience des plus intéressantes.

Pour atteindre leur but, les fiches doivent être établies avec clarté. Les questions ne doivent pas porter sur un domaine trop vaste, mais être au contraire précises et bien définies.

Une discussion intéressante suivit l'exposé de M. Rostan. M. le Dr Wintsch y mit le point final en parlant des éternels tâtonnements de la pédagogie. Il voit dans l'emploi des fiches une méthode enfin sûre et capable de donner d'excellents résultats.

Puis vint le tour de M. R. Berger, maître de dessin à Morges, qui doit nous entretenir sur ce sujet : « Le fichier ; comment le maître peut-il organiser sa documentation pour son enseignement ».

Après avoir parlé de la nécessité pour les maîtres de récolter tout ce qui peut être utile à leur enseignement : vues diverses, cartes postales, photographies, articles de journaux, et de la difficulté de classer ces documents, M. Berger présente quelques classeurs faits par lui-même et en souligne les avantages qu'on ne rencontre pas dans les classeurs offerts par le commerce : bon marché, simplicité, maniement facile, formats divers suivant les dimensions des documents à classer.

Ils sont simplement formés d'une feuille de carton coupé à demi et plié en forme de livre. Le dos est renforcé d'une toile de couleur. Ils se placent sur les rayons d'une bibliothèque comme des livres. Les documents y sont séparés par des feuilles de papier fort portant un onglet avec inscription. Ni perforés, ni collés, ils sont faciles à prendre et retrouvent sans peine leur place après usage.

La causerie de M. Berger, claire, intéressante, appuyée par un matériel approprié, aura certainement rendu service à plusieurs collègues présents à l'assemblée.

C'est enfin M. Ad. Fauconnet qui nous parle de « La ferblanterie ; le travail du fil de fer et du métal en feuille à l'école. Une expérience de la classe atelier I à Lausanne ».

M. Fauconnet explique tout d'abord brièvement comment les autorités scolaires de Lausanne eurent l'idée de tenter cette expérience et de faire appel à lui-même. « Pour le bonheur de nos enfants » et « La ferblanterie, nouvelle méthode d'éducation manuelle » sont les deux ouvrages qui incitèrent les autorités à faire un essai dans une de leurs classes. M. Fauconnet relève tous les avantages qu'on peut espérer de cette activité.

Ce travail ouvre la porte à de nombreux métiers. Il exige des enfants la patience et la persévérance ; il éduque les sens et la main, qui sont appelés à une attention soutenue. La matière première est peu coûteuse, de même que l'outillage.

M. Fauconnet présente ensuite toute une série d'objets fabriqués par ses élèves et en explique tout au long les secrets d'exécution. Il souligne ainsi toutes les difficultés à vaincre. Il conclut en espérant, lui aussi, travailler « pour le bonheur de nos enfants ».

Bien qu'il soit peu probable de voir cette expérience tentée ailleurs que dans la capitale, l'expérience de M. Fauconnet a vivement intéressé l'auditoire.

Cette utile assemblée se termina, sous la conduite de différents maîtres, par la visite du magnifique et luxueux collège des Croix-Rouges.

A. Ct.

GENÈVE

U. I. P. G. — DAMES

A PROPOS DES ALLOCATIONS FAMILIALES

S'il est vrai que « des mesures favorables au développement de la famille s'imposent avec toujours plus d'urgence », il apparaît bien aussi que, comme l'affirmait, l'an dernier, le gouvernement vaudois « la question n'est pas mûre ».

Il semble facile et équitable, au premier abord, d'approuver les allocations familiales. Aider ceux qui peinent pour élever des enfants :

voilà un programme fait pour plaire à tout cœur généreux. Mais ne serait-il pas bien imprudent d'accepter une loi trop hâtivement préparée ? On me dira que les besoins sont urgents, mais cette loi si importante par ses multiples conséquences nous serait imposée pour une longue période.

Il n'est question dans l'article de notre collègue A. C. que des pères de famille, ce qui simplifie beaucoup le problème. On n'a pas le droit pourtant d'oublier qu'une femme, dont le mari devient chômeur et qui pourvoit par son seul travail aux besoins de ses enfants n'est pas considérée comme chef de famille, donc ne reçoit aucune allocation dans le présent état de choses. Le cas n'est pas rare non plus, de femmes qui élèvent un neveu orphelin ; cette charge n'étant pas « légale » ne donne droit actuellement à aucune amélioration de salaire.

Autre question ; serait-il raisonnable d'attribuer des allocations familiales sans distinction aucune, même à des individus tarés physiquement ou moralement et qui sont fort prolifiques souvent (observation facilement contrôlable dans les classes faibles et spéciales). Cette aide dans ce cas constituerait pour l'avenir du pays un danger plus grave encore que l'assimilation d'une trop grande quantité d'étrangers.

Tant d'autres problèmes se posent encore dès qu'on aborde ce domaine et qui devraient être résolus avant que l'on abandonne le principe logique : payer l'employé pour le travail qu'il fournit.

A. D.

NEUCHATEL REVUE DES SECTIONS

Val-de-Travers. — M. *Herbert Jacot-Guillarmod*, président, constate que « l'activité de sa section a été extrêmement faible, en 1939. La maladie, les vacances du printemps qui ne se donnent pas partout simultanément, le service militaire ont empêché toute réunion jusqu'au début de juin ».

Une assemblée générale, la seule de l'année, a eu lieu, le 6 juin, à Môtiers. Au cours de cette réunion « M. Jacques Béguin, architecte à Neuchâtel, nous parla, dit le rapport, de l'*Architecture de la Renaissance en pays neuchâtelois*. Le conférencier fit ressortir la beauté de certains édifices de chez nous, devant lesquels nous passons trop souvent sans y prendre garde. La façon vivante d'exposer le sujet de même que le bonheur de l'expression par le croquis express valurent au conférencier les applaudissements les plus mérités. »

Puis pour terminer son activité, la section se rend, le 26 août à Genève, pour la visite de l'exposition du Prado, sous la direction de M. Loup, professeur de dessin, à Fleurier.

La mobilisation générale fit tomber la « *Journée pédagogique* » organisée pour le 12 septembre, à l'Ecole cantonale d'agriculture de Cernier.

L'assemblée prévue pour la fin de novembre fut également sacrifiée, par suite de circonstances défavorables.

Val-de-Ruz. — Cette section, présidée par M. *Emile Wuthier*, a été moins éprouvée par les contrariétés. Elle a pu avoir trois séances, parmi lesquelles celle d'Engollon dont il a été question dans notre dernière chronique. (*Ed.* du 18 mai.)

A Cernier, le Dr Albert Monard, conservateur du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds, a entretenu son auditoire de son voyage d'exploration en Guinée portugaise. « Belle leçon de géographie, lisons-nous, qui dissipa bien des idées préconçues sur les mœurs des indigènes, et remit au point bien des notions sur la flore et la faune de ce curieux pays. »

A Engollon, M. Maurice Barret, instituteur à Villars, a présenté un rapport sur le thème choisi pour le congrès de Genève.

Dans la troisième séance, M. Adolphe Ischer, professeur à Neuchâtel, a donné à nos collègues une véritable leçon d'éducation nationale. En poète et ami de la nature, il a parlé d'un région qui n'a plus de secrets pour lui et que tout Neuchâtelois chérit intimement : *Le Creux-du-Van et les Gorges de l'Areuse.* Clichés nombreux et magnifiques pris en toutes saisons. « M. Ischer nous a emballés pour la montagne, écrit M. Wuthier ; il a renouvelé en nous le désir de mieux connaître et d'aimer mieux notre pays ».

M. Wuthier a suggéré à ses collègues l'idée de procéder de temps à autre à un échange de vues sur les différentes disciplines de l'enseignement, ce qui permettrait à chacun de faire part de ses procédés personnels. La suggestion ayant plu, M. Wuthier fut incontinent chargé d'un premier entretien sur l'enseignement de la géométrie et du dessin géométrique.

Souhaitons plein succès à cette innovation.

Boudry. — M. *J.-H. Perrenoud*, président de la section du district de Boudry, n'a pas été épargné, lui non plus, par certaines déceptions.

Il aurait aimé mettre à profit le 1er mars, qui est jour férié en terre neuchâteloise en raison de l'anniversaire de la république, pour mener son monde soit à Schœnenwerd, chez Bally, soit à Langenthal pour y visiter la fabrique de céramique. Ici, fin de non recevoir ; là, demande trop tardive. D'autres sociétés neuchâteloises avaient pris les devants pour se rendre le même jour à la célèbre cordonnerie. Nos collègues auraient dû, paraît-il, s'y rendre au moins deux mois à l'avance, pour avoir chance de succès. Avis aux amateurs.

D'un autre côté, M. Charles Muller, instituteur à Peseux, qui devait entretenir la section de la peinture moderne a dû renoncer à ce projet, par nécessité militaire.

Il n'en reste pas moins que deux séances ont pu avoir lieu, mais le soir, comme nous l'avons fait remarquer précédemment.

Dans la première, M. Charly Guyot, professeur à l'Université de Neuchâtel, a répété la magnifique causerie sur la défense du français qu'il avait donnée lors de l'inauguration de l'Institut neuchâtelois au sujet duquel il entretint préalablement nos collègues.

Pour la seconde séance, il fut fait appel à M. Claude DuPasquier qui exposa aimablement à ses auditeurs le sens de la motion bien connue qu'il a déposée au Grand Conseil.

Une discussion intéressante s'ensuivit.

« Cette séance, dit le rapport, a laissé à chacun le meilleur souvenir, et, après avoir entendu M. DuPasquier, plus personne, parmi ses auditeurs, n'éprouvait d'effroi au sujet de sa motion. »

Notons en terminant une délicate attention du Comité envers les membres de la section sous les armes. Il a adressé à tous, avec ses meilleurs souhaits et remerciements, un petit paquet pour tenir compagnie à celui de Noël offert par l'armée.

J.-Ed. M.

INFORMATIONS

COMMUNIQUÉ

Pour les jeunes filles.

La chronique des tribunaux comme les expériences des dispensaires permettent de constater que, malgré l'indépendance dont elles jouissent, quantité de jeunes filles sont fort ignorantes des lois de la vie et des dangers d'ordre sexuel. Pour y remédier, la Société suisse contre les maladies vénériennes a publié avec la collaboration de la Commission d'hygiène de l'alliance nationale de Sociétés féminines suisses et du Cartel romand d'hygiène sociale et morale, une petite plaquette intitulée *Jeune fille moderne — femme de demain.* Rédigée par des femmes-médecins et des mères de famille, cette brochure dit excellemment en quelques pages tout ce qu'une jeune fille de dix-huit ans doit savoir pour éviter les dangereux écueils qui font tant de victimes. On peut obtenir cette brochure à H. S. M., Grand-Pont 2, Lausanne. 15 centimes franco., 5 francs le cent. Chèques post. II. 2084.

VACANCES A BON MARCHÉ

Si nous continuons à être préservés de la guerre, bien des familles s'efforceront d'aller changer d'air pendant quelques jours. La Société d'utilité publique tient à la disposition du public une liste de logements de montagne qu'on peut louer par jour, par chambre et par lit, ce qui est la combinaison la meilleur marché. On peut se procurer cette liste pour le prix de 40 cent. franco à l'adresse suivante : Société d'utilité publique, Gotthardstrasse 21, Zurich 2.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

SCIENCE ET APPLICATIONS

Les brèves indications qui suivent pourraient être intitulées : « Comment organiser pratiquement, selon les données de la science de l'enfant, un foyer éducatif », foyer destiné soit à des orphelins, soit à des enfants déficients, soit à quelque sorte que ce soit de petits êtres privés de parents ou dont les parents ne peuvent assumer, ni assurer l'éducation.

A vrai dire, le tableau synoptique joint à ces lignes pourrait suffire. Il est assez parlant par lui-même [1]. Nos lecteurs seront toutefois curieux de savoir dans quelles circonstances il a vu le jour, quelle fut son origine et quelle fin il poursuit.

1. Son origine : une demande de la section « Enfance déficiente » de l'Exposition nationale de 1939. Date : printemps 1938. Dessiné sur toile grand format et flanqué de belles photographies, le tableau a figuré au Congrès international de l'Enseignement primaire, à Paris, en été 1938 et a suscité, chez des éducateurs de tous pays, un intérêt très vif qui s'est traduit ensuite par des lettres et même des visites au Home où l'on avait conçu et exécuté ce tableau synoptique.

Pourquoi celui-ci n'a-t-il pas figuré à l'Exposition nationale de Zurich ? « Manque de place », a-t-on dit. D'aucuns qui le connaissaient, ont regretté cette omission.

2. L'expérience concrète sur laquelle se fonde ce tableau a été commencée en 1919 et se poursuit encore au Home Chez Nous, à la Clochatte sur Lausanne. L'*Educateur* en a parlé assez longuement (en particulier dans les nos des 7 et 21 janvier 1933). Quelques professeurs de l'Institut universitaire des sciences de l'Education de Genève ont participé durant toutes ces années à la préparation, au contrôle périodique et à la mise au point des résultats. Sans doute y a-t-il une différence à faire entre un travail de « laboratoire » et la diffusion des principes et applications qu'ont pu y réaliser, dans des conditions assez spéciales, des personnalités elles aussi spécialement préparées à cette tâche.

Je précise : préparation spéciale des trois éducatrices du Home à l'Institut J.-J. Rousseau, dont l'une d'elles a le diplôme. Conditions spéciales : enfants dits : « abandonnés », que l'on peut suivre, observer et diriger dès leur plus tendre enfance (on les a accueillis entre l'âge de six mois et celui de 4 ans), nuit et jour durant dix ou douze années, sans ou presque sans intervention du dehors : les études scolaires ont eu lieu dans l'institution même.

En sens contraire : enfants difficiles pour la plupart, c'est-à-dire handicapés par des tares nerveuses ; enfants presque tous arriérés au

[1] Trois lapsus s'y sont gliséss : en haut, il faut lire : « dispendieuse » ; au milieu : « s'aguerrir » ; en bas : « assimile ».

CE TABLEAU MONTRE COMMENT LA VIE
D'UN INTERNAT - DESTINÉ AUX ENFANTS LES PLUS PAUVRES -
ET CONÇU SOUS LA FORME LA PLUS SIMPLE ET LA MOINS DISPENSIEUSE -
PEUT ATTEINDRE LES VALEURS SPIRITUELLES LES PLUS HAUTES

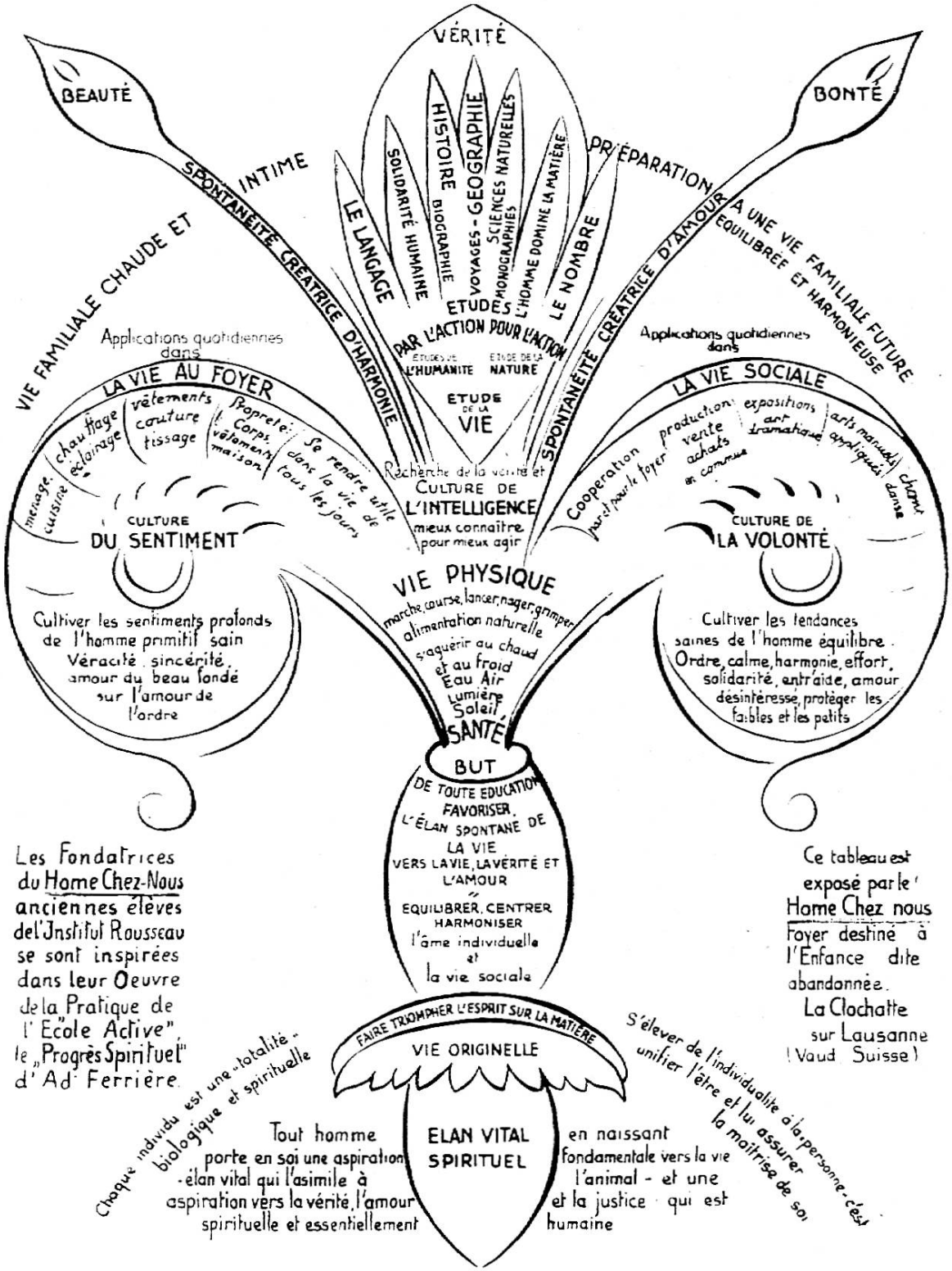

LA SUISSE - PATRIE DE PESTALOZZI - EST LA TERRE
OÙ GERMENT LES SEMENCES DE L'ÉDUCATION DE L'AVENIR

point de vue du développement mental et, donc, scolaire. Il a fallu une patience dont on a peine à se faire une idée pour réussir à « centrer » quelques-uns de ces petits déshérités du sort. M. Rouvroy, le grand spécialiste belge de l'enfance délinquante, l'a reconnu lui-même, lors de sa visite au Home.

Pourtant les principes se sont avérés bons. Ce sont ceux de la « psychologie génétique », telle que l'enseignent les livres de M. Jean Piaget. A la base, ce principe très ancien, puisqu'il fut celui d'Hippocrate, et bien récent, puisque l'idée de la « totalité » psycho-physique et spirituelle de l'enfant connaît depuis vingt ans un renouveau éclatant : l'être humain porte en soi une énergie bio-psychologique qui forme son corps (morphologie de l'espèce et de l'individu) et son esprit, énergie qui l'« édifie » durant sa croissance et qui vise spontanément à le redresser et à le guérir en cas de déviation ou de maladie.

Toute intervention prématurée ou artificielle dans ce processus de croissance, contribue à déséquilibrer l'âme enfantine et rend plus malaisé, plus incertain, l'effort de « concentration », ou de « centralisation » normale et harmonieuse de ces formes biologiques et psychologiques.

3. Les fondatrices du Home et les éducateurs qui le suivent de près ou de loin et lui apportent leur concours se défendent d'avoir créé une « institution modèle ». Les succès et les insuccès relatifs de leur action leur apparaissent avec trop de netteté pour qu'ils puissent se faire illusion sur la précarité de l'influence exercée par l'adulte sur l'enfant. Les « cas » individuels sont trop divers. Quelques-uns sont « graves ». Il a même fallu écarter quelques petits êtres trop atteints mentalement ou moralement et dont la place n'était pas là.

Ces réserves franchement formulées, il n'en reste pas moins que l'expérience revêt une importance qu'ont reconnue des éducateurs venus de partout : Amérique, Australie, Indes, pays européens les plus divers. Et si l'on a contenti à publier ce tableau synoptique, à sortir de la réserve qu'exige un travail long, persévérant et silencieux, c'est qu'il ne convient pas de mettre la lumière — si modeste celle-ci soit-elle — sous le boisseau. Il faut que les expériences faites ici servent, au près et au loin, à ceux qui ont charge d'enfants.

Nul ne peut, nul ne doit copier ce qui se fait ici, Mais chacun sans doute est capable — si peu que ce soit, en tenant compte des circonstances qui sont les siennes — de s'en inspirer. Comprendre que l'énergie divine est *dans* l'enfant, qu'il faut favoriser l'expression — la concrétisation — de ce qu'il y a de sain dans le jeune être en croissance, lui permettre de se « centrer » de mieux en mieux, voilà quelques constatations fondamentales qui, avec le temps, au cours des siècles, transformeront sans doute du tout au tout ce que les pratiques des siècles passés désignaient par le mot : « éducation ». Ad. F.

COMME NOUS ÉCRIVONS

D'un article intitulé *le parler romand*, écrit, voilà quelque vingt ans par un négociant, je retiens surtout le passage où il déplorait notre maladresse d'expression, *notre gaucherie pour dire les choses les plus élémentaires.*

D'entre les exemples qu'il en donnait, l'un, probant à souhait, m'a frappé particulièrement : « de cette toile, *il y en a deux mètres de pas assez* » ; quelle singulière manie de compliquer les affaires, alors qu'il est si simple de dire : il en manque deux mètres !

En voici encore. Que peut bien signifier ceci : « A part les parents et les amis de ceux qu'ils n'ont pas encore fini de pleurer, tous nos intellectuels étaient là » ? — Et quel absurde cliché : « après ce sinistre (pour dire incendie) un interné *a à déplorer* la perte de son porte feuille » ; il ne suffirait donc pas de dire : a perdu son portefeuille ? Etc.

Mais il est un point sur lequel je ne suis pas d'accord avec l'auteur : il « localise» par trop cette propension à la lourdeur, cette habitude d'encombrer la phrase ; c'est-à-dire : *cette inaptitude à penser avec clarté pour s'exprimer avec simplicité.* Oh ! je sais bien qu'il n'est pas le seul à faire ainsi notre procès : Gaspard Valette — entre beaucoup d'autres — n'a-t-il pas consacré toute une étude à ce mal, dont nous souffrons manifestement, en terminant par cette recommandation aux Romands : *désemberlificotez-vous !*

Cependant, *il ne faut pas se lasser de le répéter : nous n'avons pas le monopole des susdites horreurs.* Nous parlons lourdement, plus lourdement que *nos voisins* : c'est entendu ; mais, *la plume à la main, ils sont parfois aussi empruntés que nous,* même certains de leurs grands écrivains, obligés de se corriger abondamment.

On répète, après Boileau : « ce qui se conçoit bien, s'énonce clairement ». Oui, et non. Plutôt : oui *ou* non, selon les individus.

Celui-ci écrit avec aisance autant qu'avec correction, qui a grand peine à s'exprimer oralement : c'est un cas fréquent chez nous, jusque dans des professions qui devraient pourtant entraîner à l'art de la parole.

Celui-là, au contraire, a l'éloquence facile ; mais la rédaction est pour lui un labeur, et il bafouille de la plume comme d'autres bafouillent de la langue : ce cas n'est pas rare en France ; peut-être aussi fréquent que chez nous.

Vous pensez que je me laisse aller à un fâcheux amour-propre national ? que je calomnie nos voisins, à l'élocution si nette, au débit si assuré ? Non, car je parle de leur prose écrite. Et si vous doutiez qu'ils souffrent des mêmes tares que nous, consultez leur *Revue pédagogique,* leur *Revue universitaire* : vous y trouverez constamment, de la part des

jurys d'examen, des plaintes identiques à celles que l'on entend chez nous : « nos candidats écrivent mal, lourdement ; c'est emprunté ; c'est incohérent ».

Dans un livre, très répandu au début du siècle, sur l'*Art d'écrire*, le professeur français Antoine Albalat faisait cette double observation :

« Le don d'écrire, c'est-à-dire la facilité d'exprimer ce que l'on sent, est une faculté aussi naturelle à l'homme que le don de parler. En principe,tout le monde peut raconter ce qu'il a vu. *Pourquoi chacun ne pourrait-il pas écrire ?* » — Et plus loin : « Certaines personnes sont, en conversation, de merveilleux conteurs qui ravissent leur auditoire. *Donnez-leur une plume, les voilà entrepris*, la verve leur manque, ils s'embarrassent, et l'on regrette qu'ils n'écrivent pas comme ils parlent. »

Voulez-vous d'autres preuves encore, de la maladresse d'expression de beaucoup de Français quand ils écrivent (je le répète : quand ils écrivent, et non quand ils parlent) ? Si vous croyez l'écrivain d'outre-Jura immunisé contre la gaucherie qu'on nous reproche, je vous recommande l'effarante collection d'inepties que Curnonsky et Bienstock ont intitulée *le Musée des erreurs*, ou *le français tel qu'on l'écrit*. Analogie qui n'excuse pas les Romands de se complaire dans leur trop habituelle négligence : le fait que d'autres souffrent du même mal ne nous dispense pas de sonder la plaie, et de chercher le remède.

* * *

Voyons, sans nous demander de quel côté du Jura ils viennent, quelques échantillons de **Charabia**, auxquels il eût été aisé de remédier.

Une jeune citadine, de famille cultivée, veut dire tout simplement ceci : quand une page de prose est bien ponctuée, la lecture en est facilitée ; voici : « dans la lecture, la ponctuation *a aussi sa place ;* car un morceau bien ponctué *aide* à comprendre ». C'est la même qui ajoute : « la manière de lire est quelquefois très importante dans l'art de la lecture » !

D'un orateur : « Louis XIV se rendit dans le sein de la Législative ; ses soldats en violèrent l'asile. Il se fit jour, pour ainsi dire, à coups d'épée dans les entrailles de la patrie pour s'y cacher. » (Saint-Just).

Une adulte, pour ne pas peiner un coupable, s'applique à n'être pas trop rude en qualifiant un acte déloyal ; voici comment elle le lui dit : « Je ne veux pas te faire juger *ton mal* par *la brutalité.* » — Puis, pour : tu as mal agi : « ce n'est *pas la peine* d'agir ainsi ».

Au cours d'une causerie sur Tœpffer : « ce qui *caractérise* cette histoire (le col d'Anterne), ce sont les péripéties de deux Anglais ». — La *Bibliothèque de mon oncle*, « ce qui la *caractérise*, c'est l'histoire de... »

D'un grand journal : « Après les discours de cette élévation, il est évident qu'au moins là où furent prononcées de telles paroles, il n'y a plus rien à faire pour les spéculateurs de désunion. Ils perdent leur salive

en essayant de dresser l'un contre l'autre ces deux outils qui s'allient de plus en plus : la fourche et le carburateur ».

Dans une description alpestre : « gentianes et violettes se disputent la priorité ». — A la montagne encore : « Un vent terrible rend le séjour au sommet *moins qu'agréable* (cette construction absurde est devenue fréquente depuis quelques années.)

On pourrait reprocher quelque recherche aux auteurs de mes derniers exemples. Non pas à celui-ci : « c'est un atelier derrière le magasin ; cet *atelier* n'est, en *somme*, qu'un *hangar ;* on avait décidé de *refaire* le plafond de ce *hangar fait* de liteaux... » Horreur ; mais horreur sans prétention, du moins.

Vous seriez bien surpris si je vous disais quel très grand personnage signa, en sa jeunesse, une horreur de même nature : « N'ayez nulle crainte sur mon *travail* ; soyez bien sûr que je ne *travaille* pas du tout *à me faire du mal.* Si j'ai pris cette chambre pour *travailler...* A la pension, tous les élèves *travaillent* en commun, c'est vrai. Mais cela ne prouve pas qu'ils ne *travailleraient* pas mieux seuls ; et puis, ne sont-ils pas surveillés, forcés de *travailler* à des heures *marquées* ? »

Désemberlificotez-vous, jeune Français !

Voilà un déballage impressionnant de « comme il faut ne pas écrire ».

Mais, du moins, est-ce du style sans prétention. Ce qui, d'ailleurs, n'est une excuse ni en deçà, ni au delà du Jura.

(A suivre.) ED. VITTOZ.

INFORMATIONS

AU PEUPLE SUISSE

Le printemps nous est revenu avec son message d'espérance. Comment ne pas l'accueillir, au sortir de ces longs mois d'hiver ? Ah ! certes, ce n'est pas d'un cœur léger que nous le voyons porter partout ses couleurs et ses enchantements. Il fait noir sur l'Europe, et nous nous sentons résolus, plus que jamais, à demeurer libres.

Une volonté unanime est le sceau de notre indépendance.

Nous savons que chacun fera son devoir. Nous savons que cette union des cœurs et des esprits se manifeste aussi chez les civils. C'est ainsi que les principales institutions d'utilité publique ont formé au sein de la Conférence suisse du travail social une Commission d'assistance de guerre qui veut assumer toutes les tâches sociales que requièrent ces temps d'épreuve.

Jusqu'ici, une des principales était le *placement gratuit d'enfants pendant les vacances scolaires.* Depuis des années, il s'est trouvé chez nous des milliers de familles hospitalières qui ont compris qu'un enfant a besoin d'échapper pendant quelques semaines à sa vie scolaire, aux

conditions souvent précaires de sa famille, et qu'un changement d'air et de milieu ne peut être que bienfaisant pour lui.

Des vacances pour nos enfants !

Est-ce un luxe aujourd'hui ? Au contraire. Dans combien de foyers, la mobilisation du père n'a-t-elle pas apporté des restrictions, et peut-être aussi un certain abandon ?

Des vacances pour nos enfants ? Oui, plus que jamais ! Loin des préoccupations qui ne sont pas de leur âge, loin des journaux, loin de toutes les rumeurs que nous apporte la T.S.F., ils redeviendront ce qu'ils doivent être : *des jeunes.*

Des vacances pour nos enfants ? Oui. Une détente, de quatre à six semaines, où ils connaîtront les joies des loisirs, le contact étroit avec la nature, les belles journées d'été où chaque pas est une découverte. Voilà ce que *tous* nos enfants ont le droit de connaître.

Répondez à notre appel.

Nous cherchons des *places gratuites dans toute la Suisse,* du début de juillet à la fin d'octobre. On sait que dans certaines régions du pays les vacances commencent à fin juin déjà et dans d'autres seulement au début de septembre. Il nous faut des places pour des garçons et des filles âgés de 6 à 13 ans, parlant allemand, français ou italien. Chaque enfant est assuré contre les accidents. S'il tombe malade, les frais de traitement incomberont à l'organisation qui s'est chargée du placement, pour autant que l'enfant ne fait pas déjà partie d'une caisse maladie.

Peuple suisse, réponds à notre appel ! Que chacun s'inscrive, jusqu'à fin mai, et selon ses préférences, auprès d'une des organisations soussignées. Nous ferons de notre mieux pour satisfaire les desiderata concernant l'âge et le sexe de votre protégé.

Nous n'oublions pas le magnifique élan qui a soulevé le peuple suisse devant le martyre de la Finlande. *Il ne faut pas que l'élan soit moindre pour ceux qui sont nôtres.*

Des vacances pour nos enfants !

Que ce soit là notre cri de ralliement, car c'est par une jeunesse forte que nous resterons fidèles à nos traditions, à notre sol, à tout ce dont nous avons vécu.

Des vacances pour nos enfants !

L'heure est venue d'exiger beaucoup de soi-même et de vivre aussi pour la communauté, pour ceux qui partagent nos angoisses, nos amours et nos croyances.

S'il ne vous est pas possible d'accueillir un enfant, songez que votre obole contribuera efficacement à diminuer les frais de voyage et d'équipement d'un de nos protégés.

D'avance un chaud merci !

Pour la Commission d'assistance de guerre de la Conférence suisse de travail social :

Pro Juventute, Seilergraben 1, Zurich.
Chèques postaux VIII 3100.
Union suisse de charité, Hofstrasse, Lucerne.
Chèques postaux VII 1577.
Oeuvre suisse d'entr'aide ouvrière, Section : « Aide aux enfants », Wibichstrasse 81, *Zurich.*
Chèques postaux VIII 24 359.
Comité suisse d'aide aux enfants d'émigrés, Claridenstr. 36, Zurich.
Chèques postaux VIII 22 927.

LES LIVRES

« **Les activités dirigées** », par Max Sorre, directeur de l'enseignement du premier degré, Paris, éditions Bourrelier et Cie, 1938, « Cahiers de pédagogie moderne », N° 7, juillet 1939.

Que de titres, que de sujets traités ! E. Flayol : « Les A. D. ont-elles des précurseurs ? » — E.-A. Carroi : « Les Fondements psychologiques des A. D. »... D'ailleurs, la seule énumération des personnes qui ont collaboré à cet ouvrage permet d'en saisir la valeur et la variété. Variété des points de vue, des champs de travail, mais unité du sujet. Chacun, engagé dans la pratique, trouvera ici tel exposé qui, mieux que tout autre, lui rendra service, à lui tout particulièrement. Parmi les « Méthodes et Moyens », on trouve ici le mémoire de C. Freinet sur « L'imprimerie ». — H. Luc a voulu traiter lui-même le sujet des activités dirigées d'ordre manuel, car il y a des chapitres de tout ordre : scientifique, manuel, historique et géographique, folklorique, littéraire, théâtral, esthétique, musical et... composite. — Et voici le découpage du bois, les travaux en fil de fer, la reliure, le cartonnage, la gravure du linoleum, la décoration du bois, la pyrogravure ; la tapisserie, la confection de reliefs, les observations météorologiques, le jardinage, le travail forestier, l'électricité, l'aviation réduite... Et j'en passe. Mlle B. Bertrand montre quelles peuvent être les activités dirigées chez les « Petits ».

Livre utile. Ceci se passe de démonstration et saute aux yeux. Est-ce à dire qu'il soit parfait ? Je vois plutôt en lui un premier jalon. Dans cinq ans, dix ans, expériences faites, on visera plus directement au but : nourrir les tendances spontanées de l'enfant. Et à cette époque, au lieu de 3 heures par semaine, qui sait si la classe-atelier ne sera pas ouverte à toute heure ? Auto-éducation, auto-instruction, sélection : juger l'arbre à ses fruits, l'élève à la mesure de son effort volontaire et de l'efficacité de cet effort. Voilà l'école de l'avenir. AD. F.

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Château d'Oron

FORTERESSE DU XIIIe SIÈCLE

Vue sur les Alpes. Cour ombragée. Meurtrières, souterrains, prisons, corps de garde, salle des chevaliers avec splendide bibliothèque. — Restauration sur demande. Grande salle pour sociétés. Prix spéciaux pour écoles.

FLUELEN

Lac des Quatre-Cantons
Ligne du Saint-Gothard
Col du Klausen.

Hôtel Croix Blanche

Au bord du lac. Grandes terrasses et locaux pour Ecoles et Sociétés. Place pour 200 personnes. 60 lits.
Téléphone No 23. Prix réduits pour Ecoles. Famille Mueller, prop.

Le beau Jura vaudois vous attend !

Dans sa partie supérieure, la ligne **Yverdon-Ste-Croix** offre une vue étendue sur le Plateau et les Alpes. Cela lui vaut d'être baptisée « **La Corniche du Jura** ». Trajet très pittoresque. **Buts de courses** : Le Chasseron (hôtel-restaurant), Le Cochet (restaurant à la Casba), Monts de Baulmes (restaurant), Aiguilles de Baulmes (restaurant), Le Suchet (restaurant à la Mathoulaz). Gorges de Covatannaz, de Noirvaux, de La Poetta Raisse. Taxes très réduites pour sociétés et écoles. Trains spéciaux sans majoration de prix suivant le nombre de participants.

Demandez la brochure « Ste-Croix Excursions » (envoi gratuit) ainsi que tous renseignements à la **Direction, à Yverdon.** -6 Yv

CHAMPS DE GENTIANES ET D'ANÉMONES EN MAI ET JUIN

LAUSANNE

André Oyex

Prix spéciaux pour Courses d'écoles

Buffet de la gare C.F.F. GRANDES ET PETITES SALLES

Autorails des Rochers de Naye

Rochers de Naye, 2045 m., panorama géant : du Mont-Blanc à la Jungfrau, les lacs du Plateau et le Jura. Jardin botanique le plus élevé de Suisse, plus de 800 espèces. Parc à marmottes. Station météorologique. Hôtel ouvert toute l'année.

BILLETS SPÉCIAUX POUR SOCIÉTÉS ET ÉCOLES

TOUR DE GOURZE (930 m.)

La course classique. Belvédère idéal, accès facile ; gares Grandvaux ou Puidoux. Auberge au sommet ; soupe 30 ct., thé 20 ct., café, thé, chocolat, limonade, vin. Restauration chaude et froide. Se recommande : Famille Banderet. Téléphone 4 22 09 sous Gourze. Les autocars peuvent arriver à 10 minutes de la Tour. L'échelle de fer est remplacée par un bon escalier de pierre.

ALLEMAND ou italien garanti en 2 mois **DIPLOME** commercial en 6 mois (compris allemand et italien écrit et parlé). Emplois fédéraux 3 mois. Diplôme langues, interprète, correspondant, sténo-dactylo et secrétaire, en 3 et 4 mois **ÉCOLE TAMÉ, Lucerne 57** ou **Neuchâtel 57**

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

Nouveautés pédagogiques

Annuaire de l'Instruction publique 1939	Fr.	5.—
Allendy, R. et **Lobstein, H. :** Le problème sexuel à l'école	»	2.50
Baardmen : L'œuvre pédagogique d'Alexandre Vinet	»	7.—
Berger, R. : Le croquis rapide	»	2.50
— Manuel d'écriture courante et ornementale	»	5.—
Boncheny, G. : Curiosités mathématiques	»	3.10
Bontinaud, A. : Parents et éducateurs modernes	»	1.25
Bruneau, A. : Initiation et curiosités mathématiques	»	2.15
Chevallaz, G.: L'éducation du patriotisme, quelques réflexions	»	2.—
Dévaud, E. : Quarante exercices de *Lecture silencieuse*	»	1.50
— Lire, parler, rédiger (nouv. éd.)	»	2.—
— Les leçons de pédagogie d'un Manuel de lecture américain	»	3.50
Hemmerdinger, A. : L'enfant, cet inconnu	»	1.95
Hoffer : L'enfance déficiente	»	3.25
Kocher, H. : Maman, tu m'aimes ?	»	3.—
Meylan, L. : Les Humanités et la personne	»	6.—
Reynier, Marg. : L'âme enfantine	»	2.50
Sauser-Hall, G. : Guide politique suisse, manuel d'instruction civique	»	3.75
Souché : La grammaire nouvelle et le français. Ecole primaire supérieure, 1re année	»	2.60
— id., 2e et 3e année	»	3.—
Steckel, W. : L'éducation des parents	»	2.50
— Lettres à une mère	»	2.80
Vittoz, E. : Langue d'aujourd'hui et langue de demain	»	1.50
Wintsch, Dr J. : Les enfants délinquants	»	2.50

Rappel :

Berger, R. : Le dessin libre	»	6.—
— La didactique du dessin	»	6.—
Boven, Dr W. : La science du caractère	»	8.—
Chevallaz, G. : Histoire de la pédagogie	»	5.—
— Pédagogie des enfants difficiles	»	1.—
Malche, A. : Vie de Pestalozzi. Avec 9 illustrations hors texte. Broché, Fr. 3.50 ; relié,	»	5.50
Meylan, L. : L'instruction publique secondaire des jeunes filles à Lausanne, au cours des 50 dernières années	»	1.—
Vinet, A. : Famille, Education, Instruction	»	10.—
Wintsch, Dr J. : Les dessins d'enfants et leur signification	»	1.50
— Les premières manifestations motrices et mentales chez l'enfant. Etude physiologique, clinique et pédagogique	»	4.—

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 8 juin 1940 LXXVIe ANNÉE — N° 23

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Enseignement ménager et professionnel :

CHEZ NOUS

Manuel d'éducation ménagère
dédié aux jeunes filles des écoles primaires

par F.-M. GRAND.

Un volume in-16 cartonné, illustré. . . . . Fr. 3.—

L'esprit qui anime cet ouvrage, les pensées qu'il éveille, les réflexions qu'il fait naître, de même que les notions pratiques qu'il donne libéralement, en ont fait tout de suite la clef de voûte de l'enseignement ménager dans les écoles, le manuel préféré de nos jeunes filles et l'ami auquel on garde toujours une place dans la bibliothèque familiale.

NOS BONNES RECETTES

Manuel de cuisine
à l'usage des écoles ménagères primaires du canton de Vaud

par L. MELLET-BRIOD.

Un volume in-16 cartonné, avec 29 illustrations . . . . . Fr. 3.—

L'auteur a élaboré son manuel selon une méthode progressive en commençant toujours par les mets les plus simples à apprêter. L'ordre et la précision sont nécessaires dans un ménage bien tenu et dans la préparation d'une nourriture saine et appétissante. Les recettes sont simples, claires et peu coûteuses, qualités d'autant plus nécessaires que les temps sont durs.

MANUEL DE CUISINE

à l'usage des cours et écoles professionnels, pensionnats et maîtresses de maison

par G. HAYWARD.

Un volume in-8° cartonné . . . . . Fr. 5.—

L'auteur, praticien éprouvé et professeur, a conçu son ouvrage dans un esprit pratique. Le Manuel de cuisine contient 750 recettes simples et clairement exposées convenant à la cuisine familiale.

GUIDE PRATIQUE

pour la

conservation des fruits et légumes

par le Dr F. PORCHET.

Un volume in-16 broché. . . . . Fr. 1.50

Le but de ce guide est de mettre en mains des consommateurs campagnards et citadins, producteurs ou acheteurs, des renseignements généraux et de leur indiquer des procédés pratiques leur permettant d'utiliser au mieux, avec profit et agrément, les récoltes de nos vergers et jardins.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle